



## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **Ateliers du CN : pour un renouveau industriel à valeur ajoutée à Pointe-Saint-Charles**

Montréal, 12 janvier 2010 - À la veille de la sortie publique du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le développement des anciens ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles, le Regroupement économique et social du Sud Ouest (RESO) et la Table de concertation communautaire Action-Gardien unissent leurs voix pour déplorer l'absence de vision du volet industriel du projet présenté par le promoteur, le Groupe MACH, et lancer un appel large pour la réalisation d'un projet porteur de vision et d'avenir.

Pour ces deux acteurs clés de la communauté, le redéveloppement de l'immense site du CN est une occasion unique de réaliser un projet industriel résolument tourné vers l'avenir, intégrant les dimensions sociale, écologique, technologique et économique. Ils demandent donc au Comité exécutif de la Ville de Montréal de jouer pleinement son rôle en matière de planification d'une ville verte, inclusive et conviviale, et d'imposer des balises pour assurer la réalisation d'un projet industriel novateur et exemplaire.

#### **Un préprojet industriel sans vision**

Force est de constater que le projet actuellement sur la table pour la portion industrielle du site du CN est loin de répondre aux besoins, aux aspirations et aux propositions de la communauté, et ce, malgré l'implication des intervenants locaux dans un processus de préconsultation visant à identifier des principes directeurs pour la réalisation d'un projet d'ensemble comportant un volet résidentiel, industriel et ferroviaire.

Le Groupe MACH demande pour la partie centrale du site un changement de zonage très large, sans concept d'ensemble, et sans rien préciser de ses intentions futures. Cela permettrait toutes sortes d'usages industriels pouvant générer des nuisances importantes, alors même que cette portion industrielle jouxte une zone résidentielle existante et à venir, et que le promoteur a fait peu de cas jusqu'à maintenant de la réglementation municipale existante.

Selon Karine Triollet de la Table Action-Gardien : « Autoriser un changement de zonage aussi permissif pour un projet si peu défini serait inacceptable de la part des autorités municipales. Ce serait comme signer un chèque en blanc. On est à mille lieues d'une vision d'ensemble intégrée et cohérente, et les principes directeurs qui faisaient pourtant consensus chez les acteurs participant aux diverses étapes de consultation ne sont pas respectés. »

« Est-ce cela qu'on veut pour notre quartier ? La Pointe mérite mieux, et exige mieux!, poursuit la porte-parole du communautaire. Il faut sortir des modèles de développement à courte vue et sans imagination, et promouvoir des projets verts qui contribuent socialement et économiquement à l'épanouissement de la communauté qui les accueille. »

## **Pour un projet d'envergure**

Pour Pierre Morrissette, directeur général du RESO : « Le site du CN représente une réelle opportunité de développer un projet industriel avant-gardiste. Il serait aberrant et insensé de se contenter d'usages commerciaux et industriels à la pièce, sans usages significatifs, alors qu'il y a autant de potentiel et d'expertises dans le Sud-Ouest. En réhabilitant ce site, nous avons l'occasion de poursuivre la vocation d'un site générateur d'emploi et de richesse. Il faut se tourner vers des emplois d'avenir, de qualité, accessibles à la population locale. »

Selon lui, il est encore temps de rassembler les différents acteurs pour identifier des secteurs porteurs. Par exemple, la recherche et développement qui se fait à l'ÉTS dans des secteurs technologiques de pointe pourrait générer des projets industriels à haute valeur ajoutée dans les énergies renouvelables ou les technologies vertes. Les mentalités évoluent, et les promoteurs sont de plus en plus à la recherche de sites industriels situés à proximité de lieux de résidence et d'activités intégrés à la ville contrairement à l'époque où les parcs industriels de banlieue isolés de la ville étaient privilégiés. « Ce serait dommage de manquer ce genre d'opportunité sur un site qui correspond exactement à cette nouvelle tendance », conclut M. Morrissette.

Rappelons que les ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles sont partie intégrante du développement de Pointe-Saint-Charles et plus largement de Montréal. Si des générations de résidents du Sud-Ouest y ont travaillé et ont créé un riche héritage, ils ont aussi subi les conséquences négatives des activités industrielles d'antan.

Les citoyens sont aujourd'hui en droit d'aspirer à un projet industriel qui appartienne à une nouvelle ère industrielle, plus respectueuse de l'environnement et de la population. Il est grand temps de promouvoir des projets insérés harmonieusement dans leur milieu de vie, qui répondront aux intérêts, besoins et préoccupations des résidents, et qui auront des retombées positives et des bénéfiques pour toute la communauté.

## **Un défi à relever collectivement**

Tant le milieu communautaire que le RESO offrent leur entière collaboration pour définir un tel projet. Tous les ingrédients sont réunis pour relever ce défi : un immense site historique et patrimonial, un milieu mobilisé et en mode proposition, un processus de consultation publique innovateur, la volonté annoncée de l'administration de planifier Montréal selon de nouvelles pratiques et de nouvelles normes.

Par ailleurs, avant de traiter des autres volets du dossier, à savoir le projet résidentiel et les ateliers de l'AMT, nous attendons avec impatience le rapport de l'OCPM pour voir si les demandes de la communauté ont été entendues, et comment les élus se saisiront des recommandations de l'Office, concluent les deux porte-parole.

- 30 -

Source :

Pierre Morrissette - RESO : 514 931-5737

Karine Triollet - Action-Gardien : 514 509-0795